

Salon des thèses de l'Association Française de Science Politique 2011

Eléments d'analyse sur les thèses soutenues en science politique au laboratoire PACTE UMR (CNRS, IEP, UJF, UPMF) de Grenoble et du profil des docteurs

Synthèse préparée par Jérémy Bouillet, Lidwine Clerc, Clara Egger, René Jara

1. Disciplines des doctorats

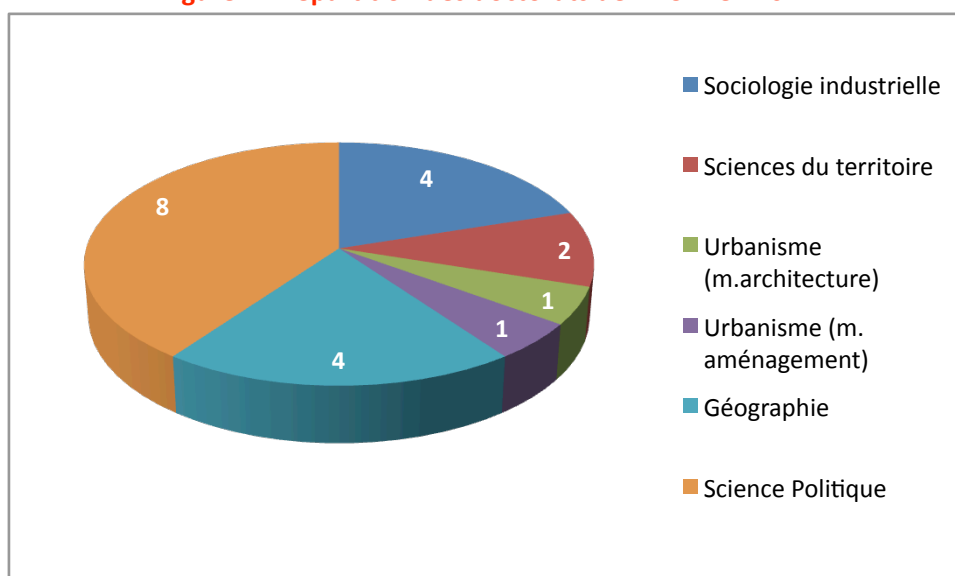
Il convient de remettre en perspective les thèses soutenues au laboratoire PACTE de Grenoble par rapport à l'éventail des doctorats proposés par l'Ecole Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire. Celle-ci propose dix doctorats :

1. Sociologie
2. Sociologie Industrielle
3. Sciences de l'éducation
4. Psychologie sociale et expérimentale
5. Psychologie clinique et pathologique
6. Histoire
7. Science politique
8. Urbanisme
9. Géographie
10. Architecture

Parmi ces dix champs d'études, les disciplines des thèses soutenues à PACTE en 2011 sont les suivantes:

- 4 sont en sociologie mention sociologie industrielle : soit 20%
- 2 sont en sciences du territoire : soit 10%
- 1 est en urbanisme mention architecture : soit 5%
- 1 est en urbanisme mention aménagement : soit 5%
- 4 sont en géographie : soit 20%
- 8 sont en science politique : soit 40%

Figure 1 : Répartition des doctorats de PACTE en 2011



Les thèses les plus nombreuses sont en science politique ; un constat facilement explicable au vu de la diversité des sujets entrant dans le cadre de la science politique. Ainsi, les domaines couverts sont l'analyse des politiques publiques (5 thèses), les relations internationales (2 thèses) et la sociologie politique (1 thèse).

Si l'on analyse l'évolution des doctorats dans le temps, on constate que les deux disciplines attirant le plus de doctorants sont la géographie et la science politique. On remarque également que la sociologie industrielle est une discipline récente sans doute liée à la création d'un pôle d'excellence sur les nanotechnologies dans le bassin grenoblois.

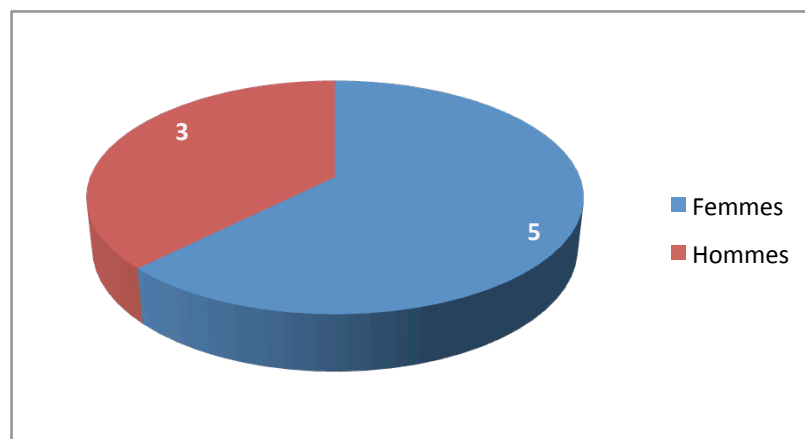
Tableau 1 : Evolution des doctorats à PACTE (2005-2010)

| Discipline | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Géographie | 5 | 5 | 6 | 7 | 1 | 6 |
| Science politique | 8 | 4 | 4 | 4 | 6 | 3 |
| Sciences du Territoire | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Socio. Industrielle | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Urbanisme m. architecture | 1 | 0 | 4 | 1 | | 0 |
| Urbanisme m. aménagement | 0 | 1 | 4 | 1 | 5 | 5 |

2. Profil des docteurs (en science politique seulement)

Si l'on prend en compte l'âge et le genre, les docteurs qui ont soutenu leur thèse à PACTE en 2011 constituent un groupe très homogène. En termes de genre, **5 thèses ont été soutenues par des femmes contre 3 par des hommes**. En termes d'âge, les doctorants ont soutenu à un âge moyen de 31 ans. Parmi les femmes, l'âge **moyen au jour de la soutenance est de 32,4 ans**, tandis que les hommes ont **29,6 ans en moyenne**. Cette moyenne cache quelques différences : parmi les femmes on trouve aussi la plus jeune docteure (25 ans) et la plus âgée (42 ans).

Figure 2 : Genre des docteurs en science politique



Lorsqu'on analyse l'âge par rapport à d'autres variables comme la durée de la thèse, on rencontre la même tendance déjà identifiée : une réduction des années (voir ci-dessous). D'une part, on trouve un groupe constitué de quatre doctorants, **qui ont fini leur thèse en 3 ou 4 ans, avec un âge moyen de 28,5 ans**. D'autre part, les quatre autres thésards ont mis **entre 5 et 9 ans pour finir leur thèse, et sont âgés de 34,2 ans**. Par ailleurs, la variable genre paraît peu explicative de la durée de thèse. **Chez les femmes, la durée moyenne de thèse est de 5,4 ans, et de 5,3 ans pour les hommes**. En fin, les modalités des financements ou les disciplines ne semblent être corrélées avec les variables âge ou genre.

En règle générale, les nouveaux docteurs en science politique de l'Université de Grenoble sont de **nationalité française**, à une exception près : une thésarde mexicaine. Cependant, **cela n'exclut pas un parcours international**. C'est le cas d'une thèse dirigée en cotutelle avec la Belgique. L'internationalisation s'observe aussi dans les diverses stages à l'étranger (Allemagne, Mexique, Etats Unis, l'Italie ou le Québec) dans un laboratoire ou dans le cadre d'un travail de terrain.

Comparer ces observations avec les données des années précédentes nous permet de mettre en perspective ces constats. Tout d'abord, pour les 8 soutenances de 2010¹, **la distribution de genre des docteurs reste similaire** : 5 femmes et 3 hommes. Cependant, **l'indicateur âge moyen des thésards au moment de la soutenance est plus élevé** : 33 ans. Parmi les hommes, l'âge moyen est de 30 ans, tandis que pour les femmes, l'âge moyen est de 36 ans. Ensuite, **lorsqu'on analyse la durée des thèses, on trouve aussi des différences par rapport aux soutenances du 2010**. Un groupe constitué de 4 doctorants avec un âge moyen de 30 ans, ont mis 4 ans pour finir leur thèse. Les trois autres doctorants sont âgés en moyenne de 38 ans, et ont réalisé leur thèse en 6 ans. Si on met en relation durée de thèse et genre, on trouve des écarts peu significatifs. En moyenne, les femmes réalisent leur thèse en 4 ans et 9 mois (avec la thèse la plus courte réalisée en 1 an et 3 mois et la plus longue en 7 ans). Pour les hommes, la durée moyennes était 4 ans et 7 mois. Enfin, les nationalités des docteurs en 2012 sont plus diverses avec deux doctorantes turques et une chilienne.

Le document suivant met en lien l'âge du doctorant au moment de la soutenance et la durée de la thèse pour les soutenances 2010 et 2011. En bleu, le segment montre des doctorants les plus jeunes. Ceux-ci sont aussi ceux qui ont pris moins de temps à finir leur thèse. En vert le deuxième groupe de doctorants a pris au moins 4 ans et 7 mois pour terminer la thèse ; ceux-ci sont aussi, en général, plus âgés. En gris, l'âge auquel la majorité des thèses sont soutenues.

Age du doctorant versus durée de la thèse

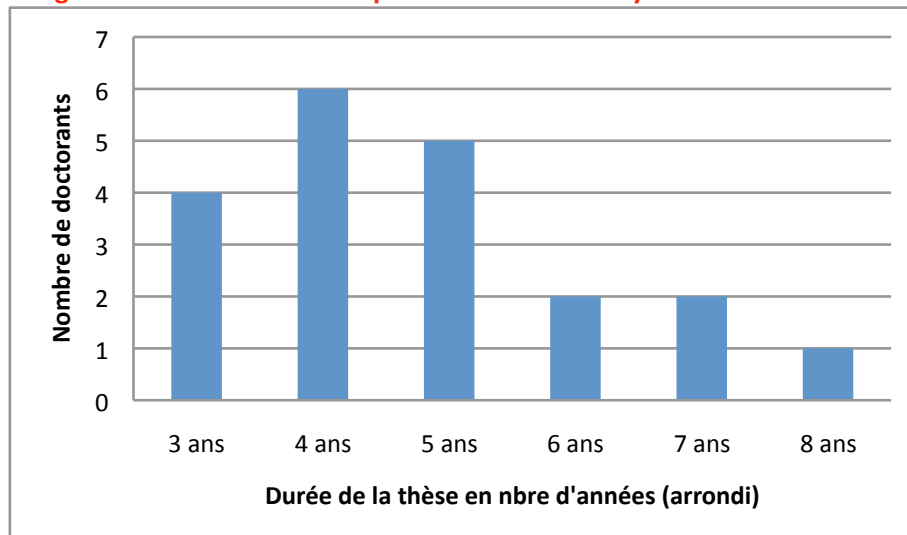
| | Soutenances 2010 | | Soutenances 2011 | |
|---------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| 25 ans | | | 3 ans | |
| 26 ans | | | 4 ans, 1 mois | |
| 28 ans | 4 ans, 3 mois | 4 ans, 7 mois | | |
| 30 ans | | | 3 ans, 4 mois | |
| 31 ans | | | 5 ans, 4 mois | |
| 32 ans | 1 an, 3 mois | 5 ans, 7 mois | 5 ans, 4 mois | 8 ans, 1 mois |
| 33 ans | | | 4 ans, 1 mois | |
| 34 ans | 4 ans, 11 mois | 7 ans | | |
| 42 ans | | | 7 ans, 2 mois | |
| 46 ans | 5 ans, 7 mois | | | |

¹ Seulement **sept cas** sont considérés, car pour un des cas (on sait juste que c'est une femme) les informations sur l'âge et la date d'inscription ne sont pas disponibles.

3. Condition de réalisation des thèses

Les recommandations présentées au Conseil d'administration de l'AFSP du 27 juin 2011 cherchaient notamment à promouvoir une réduction de la durée des thèses en science politique ou, du moins, un horizon de réalisation à 5 ans. Les chiffres concernant les 20 doctorants rattachés au laboratoire PACTE et ayant soutenu leur thèse en 2011 suivent cette tendance : **15 thèses ont été réalisées en moins de 6 ans.**

Figure 3 : Durée de la thèse pour les doctorants ayant soutenu en 2011



Dans de nombreux cas (9 sur 20), c'est l'obtention **d'un diplôme national de master recherche qui a permis l'inscription en thèse**. Parmi ceux-ci, **6 au moins ont validé ce diplôme dans des universités grenobloises, témoignant donc d'un certain « ancrage territorial »**.

L'inscription en thèse des 11 autres doctorants tient à la possession de DEA (5 sur 20) ou de passage par validation d'acquis (6 sur 20). **Pour ces derniers les profils sont variés** : un architecte, deux titulaires de mastères professionnels, un provenant d'une filière « tourisme », etc. Le sujet de thèse est du reste souvent lié à la filière d'origine : le doctorant architecte a réalisé un travail sur le parcours d'un architecte régional, la thèse du doctorant venant de la formation « tourisme » porte sur les représentations sociales de la clientèle et des opérateurs touristiques des stations de sports d'hiver...

La question du financement ne recueille pas non plus de réponse univoque et **les financeurs et contrats sont divers**. Les contrats « classiques » ne sont pas majoritaires : ainsi, il n'y a qu'une seule allocation ministérielle et un financement par un ministère autre qu'une allocation. Les contrats de recherche (de l'unité de recherche, de l'école doctorale...) ainsi que les contrats financés par les collectivités territoriales (régions, villes...) sont plus nombreux, respectivement 3/20 et 2/20. L'organisme EGIDE apporte son concours pour les étudiants étrangers (2 financements). Certains contrats enfin sont plus spécifiques : deux contrats CIFRE (ces conventions impliquent la participation d'un partenaire industriel), deux financements du Conseil National des Sciences et des Technologies du Mexique et un du FonCSI (Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle).

Les financements par obtention de postes d'ATER interviennent essentiellement en fin et comme compléments (3/20, pour des thèses ayant respectivement duré 7, 6 et 5 ans).

Dans de nombreux cas, les financements pour une thèse sont multiples et viennent en remplacement d'autres.

Notons que financements et durée de thèse sont liés. Ici encore, plusieurs cas de figure mais parmi les 5 thèses ayant duré plus de 5 ans, 4 ont été soutenues au moins deux ans après la fin de tout financement. Le démarrage d'un financement et la première inscription à l'école doctorale

coïncident dans la majorité des cas. Dans 4 cas cependant, la première inscription précède de 2 à 4 ans le financement ; la thèse n'en est pas forcément plus longue (parmi ces 4 cas, les thèses ont duré respectivement 4, 5, 5 et 7 ans).

Nous manquons d'éléments sur les difficultés de débiter ou de terminer une thèse dans de ces conditions. **Signalons enfin qu'aucun type de contrat doctoral ne favorise une thèse dans le format canonique de 3 ans.** Les 4 thèses ayant été réalisées en 3 ans sont un allocataire d'une bourse régionale, un contrat CIFRE, un contrat de recherche et un contrat d'organisme public de type CNRS, INSERM...

4. Sujets de recherche

Lorsqu'on s'attache à l'analyse de l'ensemble des sujets des thèses soutenues à PACTE en 2011 et à la façon dont ils ont été traités on remarque la présence d'un certain nombre de régularités et quelques grands absents.

Tout d'abord, on note **le traitement de grands enjeux de société récents**. Sur les vingt thèses soutenues à PACTE en 2011, cinq traitent de la **construction sociale des nouvelles technologies** en mobilisant les concepts d'acceptabilité du risque ou d'expertise corporelle. Autre sujet d'actualité **la conciliation des impératifs de développement local et de préservation du patrimoine** ainsi que les processus **d'adaptation au changement climatique en milieu alpin (une spécificité grenobloise)** font l'objet de quatre travaux. En science politique, **les thèses se situant dans l'analyse des politiques publiques se taillent la part du lion** avec cinq thèses abordant cet aspect sur les huit soutenues dans cette discipline. L'accent y est en particulier mis sur les politiques de transport, les politiques culturelles et les politiques sociales. **L'étude des organisations internationales** est également très présente qu'il s'agisse de cas classiques comme l'Union Européenne ou d'organismes moins abordés comme les réseaux, les fondations ou les groupes professionnels. Trois thèses se focalisent sur l'étude des espaces publics et de leurs caractéristiques d'ambiance sonore, architecture, système de production localisé.

Quelques thèmes brillent par leur absence : aucune thèse n'aborde les grands enjeux des relations internationales (comme l'émergence des nouvelles puissances, la gestion de crise internationale) et les questions de genre sont également délaissées. Rien également sur l'analyse des systèmes politiques et de la pensée politique, thèmes pourtant largement couverts l'an dernier au niveau national.

Sur le plan des méthodes d'analyse, **l'adoption d'une perspective internationale est un choix qui se confirme** avec une préférence pour des Etats du Sud situés au Maghreb (deux thèses), en Afrique de l'Ouest (une thèse), en Amérique Latine (deux thèses) ou en Asie (une thèse). Si la totalité des thèses présente des études des cas, **la moitié adopte une démarche comparative (entre deux ou trois objets) et une seconde moitié fait le choix de la monographie**. Enfin il convient de souligner une tendance lourde des thèses soutenues ces dernières années en sciences sociales. En 2011, les thèses soutenues à PACTE se caractérisent par **leurs approches pluridisciplinaires et syncrétiques** visant à bâtir des liens entre des domaines aussi variés que la géographie, la sociologie, l'histoire, la psychologie, l'urbanisme ou la science politique.